



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 11 mai 2020

Objet : _____ **Handicap**

Le Département se mobilise pour permettre aux jeunes en situation de handicap de se rendre dans leurs établissements scolaires

Les élèves du Loiret retournent progressivement sur les bancs de l'école et du collège, à partir du 18 mai. Dans ce cadre, le Département se mobilise en faveur de la prise en charge du transport scolaire, pour les mois de mai et juin, des jeunes bénéficiant d'une aide de Maison départementale de l'Autonomie (MDA) en raison de leur handicap.

Ainsi, les familles ayant déjà droit à une prise en charge du transport scolaire de leur enfant au titre de l'année 2019-2020 doivent adresser au plus vite un mail de demande à la Maison départementale de l'Autonomie à l'adresse suivante : mda.transport@loiret.fr.

Devront être indiqués les nom et prénom de l'élève qui retournera dans son établissement scolaire, en mai et juin prochains. Les parents devront préciser si leur enfant a besoin d'un transport adapté ou s'ils préfèrent le conduire eux même et bénéficier d'une indemnité kilométrique.

En cas de mise en place d'un transport adapté, les familles devront communiquer dès que possible à la MDA les jours de scolarité de leur enfant via mail à mda.transport@loiret.fr.

De son côté, la MDA fera le point avec les transporteurs afin de mettre au point des circuits adaptés et répondant aux exigences sanitaires actuelles. Les familles seront tenues informées soit par la MDA soit par le transporteur. Elles seront également invitées à munir leur enfant de masques, pour les trajets aller et retour. Le port du masque est obligatoire pour les enfants de 11 ans et plus (sauf contre-indication médicale) et très fortement conseillé dès lors que l'âge et la nature du handicap de l'enfant permettent le port du masque.

Le Département, territoire 100 % inclusif, agit afin de permettre à tous les jeunes, quelle que soit leur situation, de retrouver une scolarité la plus normale possible dans des circonstances exceptionnelles.

Contact presse :
Stéphanie Cachinero
02 38 25 43 38
stephanie.cachinero@loiret.fr